



**Formation intensive  
sur 2 jours** (14 h)

animée par  
Laurence MOUCHARD-ROULET  
*Experte en finances publiques*  
– perspectives financières –  
soutenabilité des PPI au long cours

# Le suivi financier des opérations de travaux

Faire du tandem Direction du patrimoine / Direction financière  
un duo performant

# Le suivi financier des opérations de travaux

**Madame, Monsieur,**

L'impact financier des opérations d'investissement est tout à la fois conséquent et peu maîtrisé. À la fois tributaire des modalités choisies de conduite d'opération et des accidents de parcours du déroulement d'un programme, le suivi doit être au plus près de la réalisation, et le plus réactif sur l'anticipation.

Pour répondre à la nécessité de gagner en efficacité dans le suivi financier des opérations de travaux, les directions techniques et les directions financières, chacune dans son expertise, ont un véritable enjeu à savoir dialoguer – il est donc essentiel qu'elles trouvent un langage commun et qu'elles travaillent plus en synergie.

Cette formation a pour vocation de réunir au sein d'un même groupe des techniciens en charge de la conduite d'opérations de travaux et des financiers en charge de leur suivi afin de :

- leur faire prendre conscience du rôle de chacun dans le processus de suivi financier et ainsi mettre en exergue les interactions à mettre en place,
- créer des outils partagés qui pourront être déployés au sein de leurs organisations.

Lisez attentivement ce programme et pour réserver votre place, retournez-nous dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Hot line** Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formatrice, à laquelle vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Consultez les dates de cette formation sur notre site en **CLIQANT ICI.**

## À qui s'adresse cette formation ?

- Directeur des services techniques, directeur du patrimoine, conducteur d'opération, chargé de mission pour des projets impliquant d'importants volumes financiers (ANRU, ANR...)
- Directeur des services financiers, contrôleur financier, contrôleur de gestion
- Responsable financier des services techniques, ou en charge du suivi des services techniques au sein des directions financières

## Prérequis

Notions de finances publiques, notions de marchés publics

## Objectifs

- Maîtriser les grandes étapes de réalisation d'une opération d'investissement
- Maîtriser les données financières constitutives d'une opération d'investissement
- Construire les outils du dialogue entre les acteurs techniques du projet et les acteurs financiers du maître d'ouvrage public

## Les plus pédagogiques

Cette formation s'adresse à la fois aux métiers en charge de la conduite d'opération de travaux qu'à ceux en charge du pilotage financier des investissements afin de leur permettre de mieux comprendre leur objectifs réciproques et d'apprendre à mieux fonctionner ensemble dans une logique d'efficacité.

Les différents thèmes seront donc traités à partir d'un cas pratique réel choisi en fonction de la composition du groupe. Par exemple « Projet de construction d'une école ».

Les stagiaires seront subdivisés en groupes et seront invités à :

- Construire des outils utilisables par les 2 métiers
- Se mettre en situation à travers des jeux de rôle où chacun prendra la place de l'autre

## Programme du 1<sup>er</sup> jour

8h45 **Accueil et collation**

### 9h00 **Présentation**

- Présentation des enjeux de la formation et des modalités d'animation
- Tour de table pour recenser les besoins des stagiaires

### 9h15 **Maîtriser les grandes étapes de réalisation d'une opération d'investissement**

- Des étapes amont à sacrifier pour minimiser les risques avais
- Les étapes de validation du programme : de la créativité débridée au principe de réalité
- Choisir les modalités de la conduite d'opération une recherche de pertinence face aux moyens du maître d'ouvrage public et des caractéristiques du projet

10h30 **Pause café**

10h45

- La recherche des prestataires : un univers de formalisme au service du denier public
- Le suivi des travaux : une nécessaire technicité – un dialogue continu
- La livraison : une fin de projet dont l'exigence engage la qualité de l'exploitation – ce n'est que le début...
- Bonus : le piège des opérations à tiroir

12h30 **Pause déjeuner**

### 14h00 **Maîtriser les données financières constitutives d'un projet d'investissement**

- Quelles sont les données financières constitutives d'un projet d'investissement ?
  - Recettes
  - Dépenses
  - Les données amont
  - Les prestataires de services
  - Les lots de travaux
  - Maîtrise d'ouvrage déléguée, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, partenariat public-privé Quel impact sur les données financières ?

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45

- L'évaluation financière d'un projet d'investissement : une donnée mouvante jusqu'à... la levée de toutes les réserves
  - La première évaluation financière du projet
  - L'enjeu de la réévaluation dynamique du projet d'investissement
  - L'enjeu de la capacité à financer les aléas : l'importance des conventions de financement ou de cofinancement

17h00 **Fin de la première journée**

## Programme du 2<sup>e</sup> jour

8h45 **Accueil et collation**

### 9h00 **Construire les outils du dialogue entre les acteurs techniques du projet et les acteurs financiers du maître d'ouvrage public**

- La fiche d'opération : un outil indispensable du dialogue
  - Les informations incontournables
  - Propriété exclusive du conducteur d'opération ?
  - Les modalités de mise à jour de la fiche d'opération
  - Outil nécessaire, outil suffisant ?

10h30 **Pause café**

10h45

- La programmation pluriannuelle d'investissement : la PPI – un outil multiforme adaptable aux besoins
  - Dépenses... et recettes ?
  - Son périmètre : tout l'investissement ?
  - Maîtrise d'ouvrage délégué : quels flux financiers ? Quel contrôle ?
  - Utilisation optimale de la fiche d'opération dans la PPI

12h30 **Pause déjeuner**

14h00

- Intégrer la PPI dans les maquettes budgétaires...
  - Annualité/pluriannualité
  - Cadencement des mises à jour d'une PPI versus cadencement des ajustements budgétaires
  - Préparer la livraison financière d'un bâtiment

### 16h30 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h00 **Fin de la formation**

## Votre formatrice

### Laurence MOUCHARD-ROULET

#### Déléguée de la DGS de la Faculté des sciences de l'Université Paris-Sud XI

- Experte dans les domaines de la finance, des budgets et des achats, elle a d'abord exercé pendant 12 ans des fonctions de responsable puis directrice administratif et financier au sein d'entreprises industrielles privées (AVID Technology, DISA Group MAERSK-MOLLER...)
- Elle poursuit sa carrière en 2005 au sein de collectivités locales, et devient DGA en charge des finances, des marchés de la ville de Viry-Châtillon, puis elle prend la direction des finances et des achats de la commune des Ulis. À ces postes elle développe une double expertise, financière, et dans la passation et l'exécution des marchés publics
- Fin 2013, elle intègre l'École Polytechnique en tant que directrice Finance-Budget-Achats où elle met en place des procédures, des outils et des tableaux de bord pour l'élaboration et le suivi du budget, le pilotage de la planification financière, la passation et le suivi des marchés publics
- Actuellement en tant que déléguée de la directrice générale des services de la Faculté des sciences de Paris-Orsay, elle porte, entre autres, la responsabilité administrative et financière de l'UFR et pilote les projets d'évolution technique, administrative ou organisationnelle
- Depuis 6 ans, elle anime des modules des formations sur les mécanismes des finances publiques avec une grande capacité à mettre son ingénierie à la portée des autres métiers

# Le suivi financier des opérations de travaux

## POUR VOUS INSCRIRE

- envoyez ce formulaire par email à : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr)
- téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- connectez-vous sur notre site internet : [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)
- adressez ce formulaire complété à :

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS



**Établissement/organisme** .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél ..... Email .....

N° SIRET .....

Activité / Code NAF .....

**Nom du responsable de formation** (pour suivi du dossier) : .....

Tél ..... Email .....

**Nom du signataire de la convention de formation** : .....

### Formation choisie :

Nom de la formation ou du parcours ..... Code : .....

Lieu retenu ..... Date(s) ou cycle(s) .....

### Participant(s) :

**1<sup>er</sup>** Nom ..... Prénom ..... Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**2<sup>e</sup> (-15 %)** Nom ..... Prénom ..... Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**3<sup>e</sup> (-25 %)** Nom ..... Prénom ..... Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**Coût total** ..... **Code promo** ..... **Financement OPCA** :  oui  non

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date : .....

**Cachet et signature :**

### Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- appel téléphonique
- notre newsletter
- un emailing
- bouche-à-oreille

### Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

### Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

### Frais de participation, réduction

#### Prix net : 1890,00 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2<sup>e</sup> inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

### Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

### Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

### Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

### Garantie de qualité



Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participations sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

### N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

### Contact

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr)  
Site web [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)

MARCHÉS PUBLICS

Travaux et maîtrise d'œuvre